

Faverges de la Tour – séance du 18 octobre 2023

PROCES-VERBAL

Réunion du Conseil MUNICIPAL du 18 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc DAMAIS, Maire.

Étaient présents : MM Jean-Marc DAMAIS, maire – Gisèle GAUDET, adjointe - Eric RABATEL, adjoint - Cindy MARREL, adjointe - Olivier FERRE, adjoint - Chantal KINZONZI - Chantal MAJO - Alain GENTIL - Wanda SIMONUTTI - Christophe RAINERI – Anne-Sophie REVENU MAGOTTE - Karine SERINDA - Mickaël MONIN - Olivier VERGER.

ABSENTS et excusés : – Sébastien SEROTIUK

Pouvoirs : Sébastien SEROTIUK à Mickaël MONIN

Secrétaire de séance : Gisèle GAUDET

Compte-rendu de la réunion du 20/09/2023 approuvé à l'unanimité.

Délibérations à prendre :

- Délibération n° 1 : Avis sur l'augmentation de la capacité de production de méthanisation agricole route du plateau sur la commune de Les Avenières Veyrins-Thuellin.
- Délibération n° 2 : Tarifs médiathèque
- Délibération n° 3 : MAPA – maîtrise d'œuvre projet d'aménagement maison centre village

Compte-rendu Comité :

- Culture
- Environnement
- Jeunesse
- Bâtiments
-

Informations diverses :

Délibération D32_2023

Objet : Avis sur le projet de la SAS COULEURS METHA

Vu l'arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2023-09-02 du 6 septembre 2023 portant ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la Société COULEURS METHA en vue de l'augmentation de la capacité de production de son installation sur la commune de Les Avenières Veyrins-Thuellin,

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une consultation du public est ouverte du 2 au 30/10/2023 inclus en mairie de les Avenières Veyrins-Thuellin.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de les Avenières Veyrins-Thuellin au jours et heures habituels d'ouverture au public ou sur le site internet des services de l'Etat en Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Consultation-du-public/Consultation-du-Public-ICPE>

Notre commune se trouvant dans le périmètre d'un kilomètre de l'installation projetée et concernée par le plan d'épandage de celle-ci, il nous est demandé de donner notre avis sur cette demande d'enregistrement avant le 14 novembre 2023.

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- Avis favorable à l'enregistrement du projet d'augmentation de la capacité de production de méthanisation déposé par la SAS COULEURS METHA

- M. le maire est chargé d'adresser sans délai, un extrait de la délibération à la direction départementale de la protection des populations – service installations classées, 22 avenue Doyen Louis Weil, CS 6, 38028 Grenoble cedex 1.

Délibération D33_2023

Objet : Tarifs Médiathèque à compter du 1^{er} octobre 2023

Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Vu la délibération 37-10 du 14/12/2010 fixant les tarifs au 1^{er} janvier 2011 et approuvant le règlement intérieur du réseau des médiathèques des Vallons de la tour,

Vu la délibération 2023-155 du 6 juillet 2023 du réseau des médiathèques fixant les tarifs d'adhésion et modalités de prêt,

Les tarifs proposés ci-dessous doivent être adoptés par le conseil municipal.

ADULTE	12 €
ENFANT (jusqu'à 18ans) PROFESSIONNELS ET BENEVOLES DU RESEAU DES MEDIATHEQUES	Gratuit
PUBLIC TARIF REDUIT : - Etudiant de moins de 26 ans - Personne attestant d'une allocation base RSA, ASSEDIC, FNS, allocation handicapé allocation personne invalide, - Personne de plus de 65 ans	5 €

Tarifs annexes :

Collectivités : - Scolaires et périscolaires - CCAS - Structures médicales et spécialisées - Maisons de retraites et EHPAD - Professionnels de la petite enfance	Gratuit
Autres collectivités (associations, CE...)	20 €
Impression noir et blanc	0.20 €
Impression couleur	0.30 €

Quotas et durée de prêt relatifs à ces tarifs :

	Document Imprimé		Revue		DVD	
	Quota	Durée	Quota	Durée	Quota	Durée
Usagers	12	28 jours	6	28 jours	6	28 jours
Collectivités	40	56 jours	10	56 jours	non	
Bibliothécaires/bénévoles réseau	20	28 jours	10	28 jours	10	28 jours

	CD		Liseuse	
	Quota	Durée	Quota	Durée
Usagers	6	28 jours	1	28 jours
Collectivités	10	56 jours	non	
Bibliothécaires/bénévoles réseau	10	28 jours	1	28 jours

	Jeux vidéo		Console		Jeux société	
	Quota	Durée	Quota	Durée	Quota	Durée
Usagers	1	28 jours	1	28 jours	4	28 jours
Collectivités	non		non		6	28 jours
Bibliothécaires/bénévoles réseau	2	28 jours	1	28 jours	4	28 jours

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'adopter ces nouveaux tarifs proposés par le Réseau Médiathèque des Vals du Dauphiné.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs d'adhésion et modalités de prêt à partir du 1^{er} octobre 2023
- **AUTORISE** le maire ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

Délibération D34_2023

Objet : Consultation pour Maitrise d'œuvre

Vu la délibération D04-2023 du 22 février 2023 décidant d'engager la réhabilitation du bâtiment communal en centre village,

Vu l'étude de faisabilité de septembre 2022,

Vu l'étude établie par le cabinet SOLIHA partenaire du conseil Départemental de l'Isère,

Vu les coûts prévisionnels du projet, le plan financier prévisionnel présenté dans l'étude,

M. le maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre sous forme de MAPA.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement d'une consultation maîtrise d'œuvre par un MAPA,
- **DONNE** tous pouvoirs au maire pour signer les pièces administratives, techniques et financière s'y rapportant.

Délibération D35_2023

Objet : Subvention pour la fête du 8 décembre

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la municipalité organise la fête du 8 décembre avec un spectacle équestre proposé par Equit' et compagnie, association favergeoise.

Il propose de leur verser une subvention d'un montant de 300 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition du maire
- **DIT** que le montant de cette subvention a été budgétisée au compte 6574
- **DONNE** pouvoir au maire pour signer les pièces s'y rapportant.

COMPTE-RENDU COMITE :

CULTURE :

Chantal KINZONZI informe le conseil municipal des projets pour 2024.

- Soirée pyjamas-contes pour les jeunes enfants de 3 à 6 ans dans la salle multi-activités, un mardi ou vendredi soir. Elle se rapprochera de l'équipe de la médiathèque pour avoir des contacts avec des conteurs ou conteuses. Des demandes de devis seront faites
- Décoration de la Mairie : elle se poursuit, les tableaux du peintre Marcel REY qui seront nettoyés et remis dans la salle ML Rieul. Nous recherchons des photos du village pour un montage anciennes et nouvelles photos.
- Une idée suggérée par M. le maire d'exposer les dessins d'enfants afin d'embellir les murs des écoles et de valoriser le travail des enfants.

- Projet d'une fresque sur le transformateur électrique (face à la mairie) en collaboration avec la commission Jeunesse. Demande de devis en cours. Enedis a répondu OK pour une aide de 600€, il faut les recontacter 3 mois avant pour signer une convention.
- Fête de la musique : elle sera prévue le 14 juin 2024
- Ne pas oublier la Fête du livre le week-end du 25 et 26 novembre 2023, la commission culture propose son aide à l'installation.

ENVIRONNEMENT :

Gisèle GAUDET informe les conseillers :

- Frelons asiatiques :

La participation financière à la destruction des nids s'organise pour 50 % par le Département, pour 25 % par les VDD et les 25 % restant à la charge de la Commune.

L'enveloppe budgétaire du département vient d'être vidée et la commune a décidé de prendre le relais.

La campagne de destruction se termine au 31 octobre car après les femelles fécondées auront quitté le nid.

- 8 décembre :

Cette soirée conviviale se déroulera le vendredi soir. N. Trouillet, Equit £ compagnie, présentera un extrait de son nouveau spectacle (lumières et fumigènes), une délibération est prise pour lui octroyer une subvention de 300 €. Le comité Environnement offrira le vin chaud, le chocolat chaud, les papillotes et clémentines et le comité Honneur à nos Aînés proposera la raclette à la vente.

- Ruralité en mouvement :

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture et l'Association TerraVal'D organise la balade de la ruralité. Depuis l'an passé, les VDD les ont rejoints et ensemble, ils ont enrichi cette manifestation. Cette animation aura lieu le dimanche 30 juin. Cette journée est à co-construire avec les agriculteurs et producteurs du Village, mais aussi des environs, la chambre d'Agriculture, TerraVal'D, les VDD et la Commune (mairie, comités, associations).

Le programme sera le suivant :

- Matin de 9h à 11h : départ des groupes sur un itinéraire de balade de 8 km environ au cours duquel les promeneurs font des haltes (ferme, culture, producteurs, patrimoine, ENS, lecture de paysage...).
- Stands sur les thèmes de l'environnement et de l'agriculture, participation du SYCLUM
- Marché des producteurs
- Spectacle pour enfants.

- Fête de la science :

Trois parents, deux biologistes et un généticien ont organisé un atelier « expérimentation scientifique » le dimanche 15 octobre. Une cinquantaine d'enfants se sont inscrits.

L'an prochain, une manifestation de plus grande ampleur sera mise en place avec des intervenants, elle s'inscrira dans le carnet national de la Fête de la Science.

- Les rendez-vous du CCAS « Egalité Femmes – Hommes »

Le 6 et 7 octobre a été consacré à ce thème. Les différents moments étaient très intéressants et de qualité, hélas le public était peu nombre et les recettes recueillies n'ont pas comblé les frais occasionnés, notamment la représentation théâtrale.

Rappel : le dimanche 5 novembre aura lieu le Repas des Aînés, les colis ont été commandés au Comptoir, ils seront distribués courant décembre.

JEUNESSE :

Cindy MARREL informe les conseillers :

- Ateliers créatifs :

Ils seront organisés chaque vacances scolaires, le 31/10 : halloween, le 6/12 : Noël

- Projets 2024 :

Un vide-ta-chambre sera organisé en octobre 2024 avec une buvette tenue par les conscrits

La fresque du transformateur avec la commission culture, la semaine sportive avec le FCFD

Génération favergeoise a pour projet l'organisation de 4 manifestations, coinche, vente brioches, soirée dansante et concours de boules.

BATIMENTS :

M. le maire informe les conseillers :

- Projets en cours :

Les travaux sur les portes de la médiathèque seront faits fin octobre et la remise en état de la barrière de l'accès PMR de la mairie. Le changement des portes de l'école élémentaire est programmé avant le mois de décembre.

Le changement du chauffage de l'école maternelle : les devis sont en cours pour l'installation d'une pompe à chaleur, nous avons déjà deux devis et nous demandons un devis à L'entreprise Giacomini.

Mise en place d'un adoucisseur à la cantine, d'une horloge pour éteindre l'éclairage de la Halle M. Vergnaud vers 23h 23h15 pour économiser la consommation d'électricité. Une communication sera faite aux associations.

- SEPEEC :

Mickaël MONIN, présente une synthèse du rapport annuel du Syndicat, consultable sur le site du SEPEEC. Les travaux d'interconnexion des réseaux prévus pour 2024 sont décalés à 2025 pour des raisons de subventions.

VOIRIE – RESEAUX :

Eric RABATEL informe les conseillers :

- Le point lumineux arraché route de closel et claritière sera remis sur le poteau béton existant en avant.
- Les modifications sur le plan de randonnées ont été intégrées.

Rappel dates :

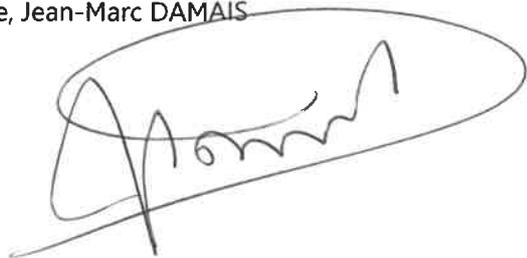
- Randonnée du Sou des Ecoles le 22/10/2023
- AG du comité des fêtes et le calendrier des fêtes le 19/10/2023
- AG Don du sang le 04/11/2023
- Défilé du 11/11/2023 rdv à 10h30

Prochains conseils municipaux : 22/11

Fin de séance : 22h10

Ainsi fait et délibéré le 18/10/2023

Le Maire, Jean-Marc DAMAIS



La Secrétaire, Gisèle GAUDET

